

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7366504901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7366504901>

Cette annonce a été mise en ligne le **18 mai 2024** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 11 novembre 2005,
Madame Geneviève Marie Thérèse BONNORD, en son vivant retraitée, demeurant à ANGERS (49000) 16 Rue Saint-Léonard.
Née à ANGERS (49000), le 5 octobre 1921.
Célibataire.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
Décédée à ANGERS (49000) (FRANCE), le 23 décembre 2020.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes d'un acte reçu par Me LABBE notaire à ANGERS le 17 mai 2021 et d'un acte de contrôle de la saisine du légataire universel reçu par Me DURAND notaire à ANGERS le 15 mai 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marion DURAND, notaire à

ANGERS (49100) 2 rue Auguste Gautier, référence CRPCEN : 49004, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de Angers de l'expédition de l'acte contenant contrôle de la saisine du légataire universel du 15 mai 2024.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex